

Mairie de
Causse et Diège

Loupiac
12700 CAUSSE ET DIEGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2021

Président : Serge MASBOU

Secrétaire de séance : Florie VALLET

Présents : Yves FAVRE, Jérôme CALMETTES, Sébastien ISSALIS, Vincent SERIEYSSOL, Pierre GONDON, Lionel CARRIERE, Martine MERCADIER, Michel HENIN, David SOULIER, Florie VALLET, Isabelle DELAIRE

Procuration : Cédric MACOUIN

Absents : Véronique CONTESSE, Christophe CARSAC

Validation du choix de l'architecte Îlot Loupiac :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre concernant le programme d'investissement « Îlot Loupiac » à Caroline Lafon de PhBa qui a présenté la meilleure offre, pour le volet technique et le volet prix. Le cabinet d'architecte de Monsieur Yves Ballot n'a donc pas été retenu.

Décision si acquisition apprentis à Loupiac :

La proposition de vente à la commune d'un apprentis à Loupiac au prix de 10 000 € (hors frais de notaires, de démolition...) n'a pas été retenue par le Conseil Municipal. Il est donc envisagé une intégration la plus pertinente possible lors de l'aménagement de l'espace public.

Restauration monument aux morts Fréjeroques :

Le Conseil Municipal a programmé la restauration du monument aux morts de Fréjeroques. L'estimatif de cette opération s'élève à 5174 €. Une demande de subvention va être déposée auprès de l'Office National des Anciens Combattants Victimes de Guerre (ONACVG) et auprès de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) pour finaliser le plan de financement.

Dossier bibliothèque :

Le Conseil Municipal approuve l'Avant-Projet Détaillé (APD) présenté par l'architecte Patrick MOLY ainsi que le nouveau plan de financement, qui annule et remplace celui précédemment approuvé. La mission de Maîtrise d'œuvre est confiée à Monsieur Patrick MOLY, architecte à Villefranche de Rouergue.

Pacte de gouvernance du Grand-Figeac :

Le Conseil Municipal approuve le pacte de gouvernance présenté par le Grand-Figeac.

Questions diverses :

- ▶ La création d'une commission culturelle composée de membres extérieurs au conseil municipal est envisagée pour promouvoir le patrimoine communal, pour organiser des animations, conférences... sans interférer dans les manifestations initiées par les comités des fêtes. Il s'agira de choisir des thèmes et d'y travailler dessus.
- ▶ Les problèmes de mise en service de la fibre peuvent être remontés auprès du Grand-Figeac.
- ▶ En raison du protocole sanitaire, il a été demandé auprès de la Préfecture le transfert du bureau de vote de Gelles à la salle des fêtes à Loupiac.

La séance est levée à 23H20.

